

JEUNES EN EMPLOI D'AVENIR Avec la cgt construisez votre avenir

La réponse du gouvernement Hollande au fléau qu'est le chômage des jeunes, c'est une nouvelle fois des contrats spécifiques, cette fois dénommés contrats d'avenir. Et donc, une fois de plus, ce qui est proposé aux jeunes, c'est la précarité de l'emploi, la précarité financière et la précarité des droits, dans la Fonction publique ou le secteur associatif. En effet, quand sont proposés des contrats d'un an de 17h30 à 35h, renouvelables deux fois, cela reste bien de la précarité !

Pour la CGT Services publics, ces emplois précaires s'inscrivent dans la même logique que la baisse programmée des dotations d'Etat aux collectivités locales et la poursuite de la politique de suppression d'emplois publics : c'est l'austérité généralisée pour toutes et tous !

Cette politique ne peut répondre aux besoins sociaux en termes d'emplois de qualité, stables et qualifiés, de financement de la protection sociale (retraite et Sécurité sociale) et de pouvoir d'achat. Elle remet en cause les principes mêmes du service public, en ne permettant pas notamment le développement de services publics de qualité, ni dans le domaine des services à la personne – petite enfance, enfance et personnes âgées – ni sur toutes les questions du développement durable qui sont un enjeu important pour l'avenir.

**Pour l'avenir,
il y a mieux à faire !**

La CGT Services publics rappelle que le Statut de la Fonction publique permet déjà d'offrir aux jeunes sans diplôme, un emploi stable avec un déroulement de carrière accompagné par une formation qualifiante. Nul besoin de contrat précaire pour cela !

La CGT,
vot-

La CGT,
votre
meilleur

a'
pr
ch? La CGT,
votre
meilleur
atout
pour le
changement





Cette position de principe étant rappelée, la CGT sera aussi présente aux côtés des jeunes en emploi d'avenir pour défendre leurs intérêts.

La CGT Services publics exige que les organisations syndicales soient associées au suivi du dispositif dans les collectivités et les centres de gestion pour veiller à ce que :

- l'on ne substitue pas les contrats d'avenir à des emplois statutaires,
- les jeunes bénéficient d'un véritable accompagnement professionnel et social,
- l'accès à une formation qualifiante soit effectif,
- la préparation aux concours de la Fonction publique leur soit proposée dans le cadre de plans pluriannuels visant à l'intégration dans la Fonction publique, et qu'ils puissent ainsi faire partie des fonctionnaires de demain.

La CGT Services publics revendique pour les jeunes salariés en emploi d'avenir les mêmes droits que les autres agents des collectivités locales. L'État prenant en charge 75 % d'un équivalent du SMIC, les collectivités peuvent améliorer le dispositif !

Avec et pour les jeunes en emploi d'avenir, **la CGT Services publics demande** :

- ➔ Un niveau de salaire démarrant a minima au 1^{er} échelon de l'échelle 3, soit 1 528 euros bruts
- ➔ Le passage de 1 à 3 % de la masse salariale pour le financement du Centre National de Fonction Publique Territoriale et des Centres de Gestion pour rendre effectif le droit à la formation pour tous les agents
- ➔ Le droit aux mêmes congés et aux mêmes aménagements en matière de réduction du temps de travail
- ➔ Un régime indemnitaire tenant compte des conditions d'emploi et du régime existant dans la collectivité
- ➔ L'accès à la médecine du travail
- ➔ La participation au financement de la mutuelle
- ➔ L'accès aux activités sociales (COS, CAS, CNAS....) et aux chèques vacances, chèques déjeuners, etc.
- ➔ Le strict respect des droits syndicaux

La CGT va à la rencontre des premiers concernés, les jeunes en contrat, pour les accompagner et construire avec eux les mobilisations nécessaires sur toutes ces questions.

**Un agent en emploi d'avenir
= un fonctionnaire de demain**

**Agents en emploi d'avenir,
la CGT est à vos côtés,
ne restez pas isolés**

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom - Prénom :

Adresse personnelle :

Collectivité ou établissement :

Téléphone : Email :

Bulletin à remettre à un-e militant-e Cgt ou à retourner à :
Fédération Cgt des services publics - Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

**La CGT,
votre
meilleur
atout
pour le
changement**